



**TEAMFI TEAM FRANCE
IMMOBILIER**
43 rue de la République
69002 LYON

Enregistré au registre du commerce
de Lyon sous le n°848 662 904
Titulaire de la carte professionnelle T
n° CPI 69012021000000143 délivrée
par la CCI de Lyon Métropole Saint-
Etienne Roanne.

Garantie par SOCAF 26 Avenue de
Suffren 75015 Paris sous le n° 33 190
pour un montant de 110.000 euros.
TeamFi SAS au capital de 1 000.00 €
Dont le siège social est situé 2 Rue
Mariettan 69160 Tassin. Représenté
par Monsieur Guillaume BERTRAND.

BARÈMES D'HONORAIRES MAXIMUM

9 Octobre 2024

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR IMMOBILIER D'HABITATION

MANDAT	COMMISSION TTC
Mandat TEAM (exclusif)	3 000€
Mandat TEAM (simple)	3 600€
Mandat TEAMFI :	
Inférieur à 400 000€	5%
Supérieur à 400 000€	4%
Mandat Simple :	
Inférieur à 400 000€	6%
Supérieur à 400 000€	5%
Mandat 72 heures	6%
Mandat de recherche	3.5%
Mandat de recherche investisseurs	4 500€

MANDAT	COMMISSION TTC
Mandat TEAMFI DEF :	
Inférieur à 400 000€	4%
Supérieur à 400 000€	3%
Mandat Simple DEF :	
Inférieur à 400 000€	5%
Supérieur à 400 000€	4%

MANDAT PERFORMANCE TEAMFI

Prix du bien	Honoraires
Inférieur 50 000€	8 000€
De 50 001€ à 100 000€	10 000€
De 100 001€ à 200 000€	15 000€
De 200 001€ à 300 000€	20 000€
De 300 001€ à 400 000€	25 000€
De 400 001€ à 500 000€	30 000€
Supérieur à 500 001€	6%

HONORAIRES DE TRANSACTION - FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
De 0€ à 350 000€	8%
Au-dessus de 350 000€	7%

HONORAIRES DE TRANSACTION – TERRAINS - GARAGE - PARKING

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Mandat simple ou exclusif	
De 0€ à 50 000€	10%
Au-dessus de 50 000€	7%

BARÈMES D'HONORAIRES SPÉCIFIQUES

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR IMMOBILIER D'HABITATION

Montluçon - Roanne - Cantal - Le May-sur-Èvre - Saint-Just-en-Chevalet - La Goutelle

Prix du bien	≤ 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 749 999€	750 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 4 000€	Forfait 5 500€	Forfait 7 500€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 16 000€	5%	4,5%	4%

Thiers

Mandats	Mandat de vente - Mandat de recherche						
Prix du bien	≤ 39 999€	40 000€ à 69 999€	70 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	> 300 000€
Honoraires	Forfait 5 500€	Forfait 7 000€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 15 000€	4,5%

Arc Lémanique

Mandats	Mandat simple					
Prix du bien	≤ 150 000€	≤ 225 000€	≤ 300 000€	300 001€ à 550 000€	550 001€ à 900 000€	> 900 001€
Honoraires	Forfait 8 000€	Forfait 10 000€	4,5%	4%	3,5%	3,3%

Mandats	Mandat TeamFI					
Prix du bien	≤ 150 000€	≤ 225 000€	≤ 300 000€	300 001€ à 500 000€	500 001€ à 900 000€	> 900 001€
Honoraires	Forfait 7 500€	Forfait 9 000€	4%	3,5%	3%	2,8%

Gard

Prix du bien	< 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 499 999€	500 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 5 000€	Forfait 6 500€	Forfait 8 000€	Forfait 10 000€	Forfait 12 000€	Forfait 14 000€	Forfait 16 000€	Forfait 20 000€	5%	4%

Allier

Prix du bien	< 60 000€	60 001€ à 120 000€	120 001€ à 160 000€	160 001€ à 230 000€	230 001€ à 320 000€	320 001€ à 650 000€	> 650 001€
Honoraires	Forfait 6 000€	10%	8.5%	7.5%	6.5%	6%	5%

Yvelines

Prix du bien	≤ 100 000€	100 001€ à 200 000€	200 001€ à 400 000€	400 001€ à 700 000€	> 700 001€
Honoraires	10%	7%	6%	5%	4%

Cher - Charente-Maritime - Indre-et-Loire - Indre

Type de mandat	Mandat simple – Mandat exclusif					
Prix du bien	≤ 50 000€	50 001€ à 100 000€	100 001€ à 150 000€	150 001€ à 250 000€	250 001€ à 400 000€	> 400 001€
Honoraires	Forfait 5 000€	10%	8%	7%	6%	5%

Type de mandat	Mandat de recherche	
Prix du bien	< à 200 000€	> à 200 001€
Honoraires	4%	3%

Marseille et alentours

IMMOBILIER D'HABITATION

Prix du bien	< 50 000€	50 001€ à 150 000€	150 001€ à 250 000€	> 250 001€
Honoraires	Forfait 5 000€	7%	6%	5%

FONDS DE COMMERCE

Prix du bien	< 50 000€	50 001€ à 400 000€	> 400 001€
Honoraires	Forfait 6 000€	12%	9%

Mions et alentours

Prix du bien	≤ 39 999€	40 000€ à 99 999€	100 000€ à 699 999€	> 700 000€
Honoraires	Forfait 5 000€	Forfait 7 000€	4%	3,5%

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Prix du bien	< 50 000€	50 001€ à 100 000€	100 001€ à 400 000€	> 400 001€
Honoraires	Forfait 4 500€	Forfait 6 500€	5%	4%

BARÈMES D'HONORAIRES SPÉCIFIQUES

HONORAIRES - VENTES AUX ENCHÈRES

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Inférieur 300 000€	6%
De 300 001€ à 400 000€	5%
De 400 001€ à 500 000€	4%
Supérieur à 500 001€	3%

HONORAIRES DE TRANSACTION – TERRAINS - GARAGE – PARKING

Roanne - Et agglomérations

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Mandat simple ou exclusif	
Inférieur à 30 000€	3 000€
De 30 001€ à 50 000€	10%
Supérieur à 50 001€	7%

HONORAIRES DE TRANSACTION – TERRAINS

La Roche-Blanche - Les Martres-de-Veyre - Et alentours

Prix du bien	≤ 40 000€	40 001€ à 85 000€	> 85 001€
Honoraires	Forfait 4 000€	10%	7%

AVIS DE VALEUR

	Prix HT	Prix TTC
Avis de valeur	166,67€	200,00€

BARÈMES D'HONORAIRES LOCATION ET GESTION LOCATIVE

HONORAIRES – MANDAT DE RECHERCHE DE LOCATION

SURFACE DES BIENS	COMMISSION HT	COMMISSION TTC
Biens inférieurs à 100 m ²	750€ HT	900€ TTC
Biens supérieurs à 100 m ²	1 250€ HT	1 500€ TTC

BARÈMES D'HONORAIRES LOCATION ET GESTION LOCATIVE

	Particulier	Professionnel
Location	<p>HONORAIRES DE LOCATION SUR IMMOBILIER D'HABITATION</p> <p>Dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989 loi 89-462 la commission est répartie par moitié entre propriétaire et locataire.</p> <p>Plafonds des honoraires payés par le locataire</p> <p>« Les honoraires liés à la mise en location d'un logement sont à la charge exclusive du bailleur. Par exception, quatre prestations présentant une utilité pour les deux parties font l'objet d'une prise en charge partagée entre bailleur et locataire : l'organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail et l'établissement de l'état des lieux d'entrée », dit la loi ALUR (article 1er, 8° du I).</p> <p>Le montant des honoraires est inférieur ou égal au plafond défini par le décret n°2014-890 du 01/08/2014, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 €/m² ZONE TRES TENDUE (12 € x surface habitable m²). - 10 €/m² ZONE TENDUE (10 € x surface habitable m²). - 8 €/m² ZONE NON TENDUE (8 € x surface habitable m²). <p>État des lieux : Honoraires partagés entre le bailleur et le locataire.</p> <p>Établit par un cabinet de gestion partenaire, un notaire, un huissier ou un spécialiste. 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge de locataire. Le montant des honoraires payés à ce titre par le locataire ne peut en aucun cas excéder le montant imputé au mandant/bailleur, et en vertu du I de l'article 5 de la loi 89-462 du 06/07/1989 modifiée, ils sont inférieurs ou égal au plafond défini par le décret n°2014-890 du 01/08/2014 et révisable chaque année, soit 3 €/m².</p> <p>Prestations de mise en location</p> <p>Entremise et négociation : 180€TTC à la charge du bailleur.</p>	<p>HONORAIRES BAIL COMMERCIAL</p> <p>Plafonds des honoraires payés par le bailleur</p> <p>Honoraires de location : 20% HT du loyer annuel. Soit 24% TTC du loyer annuel.</p> <p>État des lieux à la charge du bailleur et du locataire : 3€ / m².</p> <p>Entremise et négociation à la charge du bailleur : 300€ HT - Soit 360€ TTC.</p> <p>Marseille et alentours</p> <p>Honoraires de location : 15% HT soit 18% TTC à la charge du bailleur. 15% HT soit 18% TTC à la charge du locataire.</p> <p>Frais d'entremise et de rédaction du bail : 750€ HT. Soit 900€ TTC à la charge du locataire.</p>

	Particulier	Professionnel																			
Gestion Locative	HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE SUR IMMOBILIER D'HABITATION	HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE SUR FONDS DE COMMERCE																			
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>MANDAT</th> <th>COMMISSION TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mandat TEAM</td> <td>2.9% TTC / mois minimum de 20€ HT soit 24€ TTC</td> </tr> <tr> <td>Mandat gestion standard</td> <td>8,4% TTC / mois minimum de 25€ HT soit 30€ TTC</td> </tr> <tr> <td>Mandat TEAMFI</td> <td>9.9% TTC / mois (PNO) minimum de 25€ HT soit 30€ TTC</td> </tr> <tr> <td>Mandat TEAMFI sérénité</td> <td>16.9% TTC / mois (PNO - GLI - vacance locative)</td> </tr> </tbody> </table>	MANDAT	COMMISSION TTC	Mandat TEAM	2.9% TTC / mois minimum de 20€ HT soit 24€ TTC	Mandat gestion standard	8,4% TTC / mois minimum de 25€ HT soit 30€ TTC	Mandat TEAMFI	9.9% TTC / mois (PNO) minimum de 25€ HT soit 30€ TTC	Mandat TEAMFI sérénité	16.9% TTC / mois (PNO - GLI - vacance locative)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>MANDAT</th> <th>COMMISSION TTC</th> <th>CONDITIONS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mandat TEAMFI</td> <td>15% HT / mois Soit 18% TTC / mois (PNO)</td> <td>Pour les locaux jusqu'à 600 m² Hors activité aggravante</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Devis sur demande pour les locaux qui ne respectent pas ces conditions.</td> </tr> </tbody> </table>	MANDAT	COMMISSION TTC	CONDITIONS	Mandat TEAMFI	15% HT / mois Soit 18% TTC / mois (PNO)	Pour les locaux jusqu'à 600 m ² Hors activité aggravante	Devis sur demande pour les locaux qui ne respectent pas ces conditions.		
	MANDAT	COMMISSION TTC																			
	Mandat TEAM	2.9% TTC / mois minimum de 20€ HT soit 24€ TTC																			
	Mandat gestion standard	8,4% TTC / mois minimum de 25€ HT soit 30€ TTC																			
Mandat TEAMFI	9.9% TTC / mois (PNO) minimum de 25€ HT soit 30€ TTC																				
Mandat TEAMFI sérénité	16.9% TTC / mois (PNO - GLI - vacance locative)																				
MANDAT	COMMISSION TTC	CONDITIONS																			
Mandat TEAMFI	15% HT / mois Soit 18% TTC / mois (PNO)	Pour les locaux jusqu'à 600 m ² Hors activité aggravante																			
Devis sur demande pour les locaux qui ne respectent pas ces conditions.																					
	<p>Mandat TEAM</p> <p>Mise en place du mandat de gestion. Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations.</p>	<p>Mandat TEAMFI</p> <p>Mise en place du mandat de gestion. Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations. Lettre de rappel + envoi du 1^{er} recommandé de recouvrement amiable. Révision des loyers. Décompte lors du départ du locataire. Gestion des provisions pour charges. Tenue de la comptabilité pour charges. Extranet propriétaire. Demande de devis travaux. Réparations Urgentes. + Assurance Propriétaire NON OCCUPANT incluse</p>																			
	<p>Mandat gestion standard</p> <p>Mise en place du mandat de gestion. Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations. Lettre de rappel + envoi du 1^{er} recommandé de recouvrement amiable. Révision des loyers. Décompte lors du départ du locataire. Gestion des provisions pour charges. Tenue de la comptabilité pour charges. Extranet propriétaire. Demande de devis travaux. Réparations Urgentes.</p>																				
	<p>Mandat TEAMFI</p> <p>Mandat gestion standard + Assurance Propriétaire NON OCCUPANT incluse</p>																				
	<p>Mandat TEAMFI sérénité</p> <p>Mandat gestion standard + Assurance Propriétaire NON OCCUPANT incluse + Assurance GARANTIE LOYERS IMPAYES + Assurance VACANCE LOCATIVE</p>																				